

Avec 55% de papiers recyclés en 2015, la France en avance sur ses objectifs

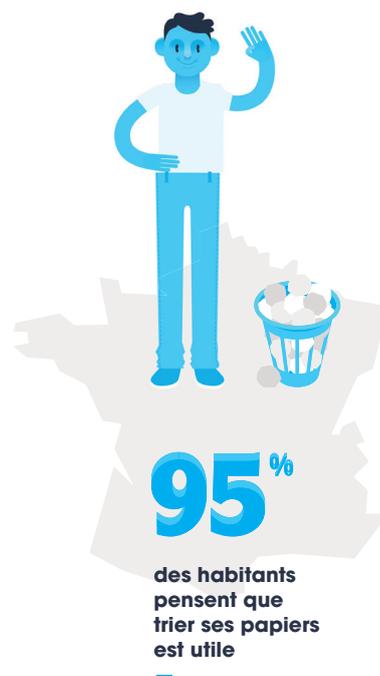
Les Français sont de plus en plus concernés par le tri et le recyclage des papiers. Avec 55% des papiers recyclés en 2015*, la France gagne 3 points par rapport à l'année précédente. Ecofolio, l'éco-organisme des papiers, atteint l'objectif qui lui était fixé par l'Etat avec un an d'avance. Une performance obtenue grâce à une prise de conscience collective et à la mobilisation de tous les acteurs de la filière papiers.

Les citoyens plébiscitent le tri et le recyclage des vieux papiers

Avec une consommation moyenne de 53 kg par an et par habitant, le papier est le premier déchet de la poubelle des Français. Recyclable à l'infini, cette matière première est une véritable ressource pour demain, transformable en nouveaux papiers, mais aussi en emballages ou en isolants thermiques. Les citoyens ont bien compris ce message porté par Ecofolio, l'éco-organisme des papiers : aujourd'hui, 95% des habitants pensent que trier ses papiers est utile¹.

* dans le cadre du service public de gestion des déchets

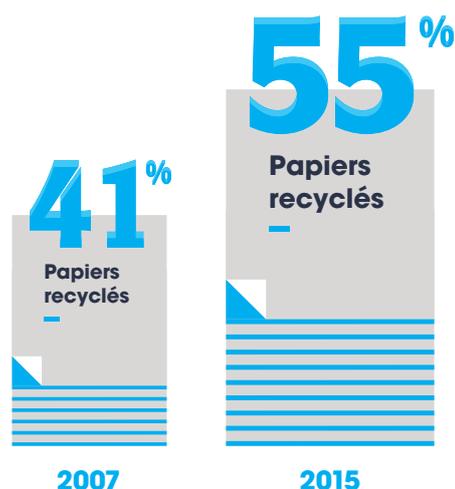
¹ Baromètre TNS-Sofres réalisé pour Ecofolio du 18 au 25 janvier 2016 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.



Objectifs atteint pour le recyclage des papiers

A travers des campagnes d'information et de sensibilisation menées depuis 8 ans, Ecofolio encourage les citoyens à poursuivre leurs efforts dans leur geste de tri des papiers. Une mission accomplie pour l'éco-organisme qui dévoile pour l'année 2015, un taux de recyclage des papiers issus de la collecte municipale de 55%.

Ce résultat en hausse constante (41% en 2007, 55% en 2015), marque la performance collective française en matière de recyclage des papiers : l'objectif d'Ecofolio est atteint avec un an d'avance.



Un geste simple, de grands effets

Aujourd'hui, plus d'un papier sur deux est recyclé. Et l'éco-organisme Ecofolio entend faire encore mieux en continuant de mobiliser les citoyens à travers ses campagnes d'information (affichage, presse, digital, salons) qui mettent en avant la simplicité du geste de tri. Pour les papiers, une seule consigne : « Tous les papiers se trient et se recyclent ».

Un message qui porte ses fruits : 92% des personnes interrogées pensent dorénavant que trier ses papiers est un geste simple¹. Ecofolio continue de le relayer auprès de tous les habitants en renforçant ses actions de sensibilisation auprès de tous et en particulier des enfants et des adolescents pour atteindre 60% à horizon 2018.

« La consigne de tri des papiers est extrêmement simple : c'est ce que nous voulons relayer dans nos campagnes de sensibilisation auprès du grand public. Un cahier à spirales, une enveloppe à fenêtre, un ticket de métro, des annuaires, tous les papiers se recyclent. Et c'est un geste utile : lorsqu'ils ne sont pas triés, les papiers sont incinérés ou enfouis avec les ordures ménagères. C'est un vrai gâchis économique et environnemental. Les vieux papiers sont une matière première et une ressource pour demain. »

GÉRALDINE POIVERT, Directrice générale d'Ecofolio

À propos d'Ecofolio

Ecofolio est l'éco-organisme agréé par l'Etat chargé de développer le recyclage des papiers graphiques en France. Son rôle est de faire des déchets d'aujourd'hui des ressources pour demain, avec l'ensemble des acteurs de la filière papiers. Pour cela, l'Etat lui a confié trois grandes missions sur l'ensemble du territoire national : organiser la collecte, le tri et le traitement des vieux papiers pour une meilleure performance, piloter des programmes de recherche pour développer l'écoconception et faire progresser les process industriels et enfin, informer et sensibiliser les citoyens.

<http://www.ecofolio.fr/>

Contact presse : agence Shadow Communication

Sarah Aoun / 06 28 40 66 54 / sarahaoun@shadowcommunication.fr

Jennifer Reglain / 06 88 54 64 36 / jenniferreglain@shadowcommunication.fr

¹ Baromètre TNS-Sofres réalisé pour Ecofolio du 18 au 25 janvier 2016 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.